

LE NON-ARBITRE

Les autres acteurs de l'arbitrage

Colloque inter-universitaire

Paris, 31 mai 2024

Quelle(s) influence(s) les non-arbitres ont-ils sur la décision du tribunal arbitral ?

Qu'ils soient conseils, témoins, experts nommés par les parties, sociétés d'intelligence économique, tiers financeurs, *amici curiae*, secrétaires arbitraux, experts désignés par le tribunal, autorités de nomination, juge d'appui, sténotypistes ou interprètes de conférences, centres d'arbitrage, fabricants de normes, sociétés prestataires d'intelligence artificielle, organes de communication... Les non-arbitres sont omniprésents dans l'arbitrage et ils l'influencent.

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Centre Panthéon, Salle 1
12, place du Panthéon
75005 PARIS

Inscription obligatoire

Tarif : 50 euros

(Gratuit pour les étudiants)

[Lien de l'inscription payante](#)

8h30 : Accueil des participants

9h00 : Ouverture

Thomas Clay (*Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Avocat au Barreau de Paris, Membre de Sorbonne Arbitrage*)

9h15 : Les auxiliaires des parties

Denis Mouralis (*Professeur à Aix-Marseille Université, Avocat au Barreau de Paris*)
et Maximin de Fontmichel (*Professeur à l'Université de Versailles-Saint-Quentin, Paris Saclay*)

• **Les conseils**

Philippe Pinsolle (*Avocat au Barreau de Paris - Barrister England and Wales, Président du Comité français de l'arbitrage, Quinn Emanuel*) et Claire Pauly (*Avocate au Barreau de Paris, JonesDay*)

• **Les témoins**

Marie Valentini (*Avocate au Barreau de Paris, August Debouzy*)

• **Les experts (experts financiers, experts techniques, experts juridiques)**

Le point de vue de l'expert : Matthias Cazier-Darmois (*Expert financier, Associé HKA*)

Le point de vue de l'arbitre : Laurent Aynès (*Professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Avocat au Barreau de Paris, Darrois Villey, Membre de Sorbonne Arbitrage*)

• **Les sociétés d'intelligence économique et de collecte de preuve**

Emmanuel Pitron (*Directeur général de l'Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique*)

Daniel Mainguy (*Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Membre de Sorbonne Arbitrage*)

• **Les tiers financeurs**

Yasmin Mohammad (*Director, Fortress Investment Group*)

• **Les amici curiae**

Séverine Menétrey (*Professeur à l'Université Libre de Bruxelles*)

11h00 : Pause-café

12h15 : Les auxiliaires des arbitres

Denis Mouralis (*Professeur à Aix-Marseille Université, Avocat au Barreau de Paris*)
et Maximin de Fontmichel (*Professeur à l'Université de Versailles-Saint-Quentin, Paris Saclay*)

• **Les secrétaires arbitraux**

Séverine Beudet (*Avocate aux Barreaux de Paris et Madrid, Legal content manager ISLG*)

• **Les experts nommés par le tribunal**

Tilman Niedermaier (*Avocat au Barreau de Munich*)

12h30 : Déjeuner libre

14h15 : Les auxiliaires des arbitres et des parties

Walid Ben Hamida (*Professeur à l'Université de Lille*)

• **Les autorités de nomination**

Anne Coulon (*Avocate au Barreau de New York, Temple Garden Chambers*)

• **Le juge d'appui**

Cyril Roth (*Président de chambre à la Cour d'appel de Versailles, Professeur associé à l'Université de Versailles-Saint-Quentin, Ancien juge d'appui au Tribunal judiciaire de Paris*)

• **Les sténotypistes**

Agnès Naudin (*Sténotypiste de conférences*)

• **Les interprètes**

Sabine Contri (*Interprète de conférence spécialisée dans le domaine juridique et financier, expert près la Cour d'appel de Paris*)

• **La communication**

Javier Echeverri (*Avocat, Wordstone Dispute Resolution, Paris*)

15h15 : Pause-café

• **Les centres d'arbitrage et les membres du secrétariat de ces centres**

Éléonore Toupard (*Conseillère, Cour Internationale d'Arbitrage de la CCI*)

• **Les fabricants des normes (IBA, groupe de réflexions : Prague rules...)**

José Rosell (*Avocat honoraire au barreau de Paris, Avocat au Barreau de Barcelone, Membre du groupe ayant rédigé les règles de Prague*)

• **L'intelligence artificielle**

Jean-Rémi de Maistre (*Président et Co-fondateur de Jus Mundi*)

16h30 : Rapport de synthèse

Louis Thibierge (*Professeur à Aix-Marseille Université, Avocat au Barreau de Paris*)

Direction scientifique : Walid Ben Hamida, Thomas Clay, Maximin de Fontmichel, Denis Mouralis et Louis Thibierge

Laboratoires partenaires : CDE (EA 4224) ; LERADP-CRDP (ULR n° 4487), DANTE (UVSQ Paris Saclay) ; IRJS (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)